



DU 12 AU 23 OCTOBRE : JOURNEES DEPARTEMENTALES AISNE ACTIFS PLUS

Lancé en 2019 par le Département de l'Aisne, le plan Aisne Actifs Plus entend redonner tout son sens au A du RSA : valoriser l'Activité et permettre à chacun d'être Acteur de son parcours citoyen, social ou professionnel.

« Il est nécessaire de résorber la fracture sociale qui altère le vivre ensemble » explique Nicolas Fricoteaux, Président du Conseil départemental. *« Pour chaque bénéficiaire du RSA, nous souhaitons contractualiser un parcours d'insertion personnalisé qui encourage et valorise les expériences professionnelles, associatives et citoyennes afin de faciliter l'intégration en participant à la vie de notre société. Avec l'ensemble des acteurs de l'insertion, nous prenons l'engagement de proposer et d'accompagner et, dans le même temps, nous demanderons aux bénéficiaires du RSA de prendre celui de s'investir dans leur parcours d'insertion. »*

Elaborées en partenariat avec Pôle Emploi, les journées départementales Aisne Actifs Plus vont réunir 86 partenaires de l'emploi, de la formation, du monde associatif et 170 professionnels de l'insertion du département, sur 71 sites répartis sur l'ensemble du territoire axonais. Ces actions en « présentiel » se dérouleront du 12 au 16 octobre dans les UTAS (Unité Territoriale d'Action Sociale) du Département, les locaux de Pôle Emploi ainsi que sur les sites de certains porteurs d'actions d'insertion. Les bénéficiaires du RSA pourront s'informer, dans le respect des mesures barrières, auprès de l'ensemble des professionnels présents et se positionner sur des offres d'emploi ou de formation.

Covid oblige, des actions en distanciel sont également proposées du 12 au 23 octobre :

- les bénéficiaires du RSA pourront assister à des séances d'information en ligne dans lesquelles des professionnels de l'insertion et de l'emploi présenteront l'ensemble des moyens mobilisables pour faciliter le retour à l'emploi ; lien : <https://app.livestorm.co/pole-emploi-10/aisne-actifs-plus>
- un « salon en ligne » d'offres emploi sera mis en ligne : les bénéficiaires du RSA pourront se positionner directement sur ces offres et les employeurs s'engagent à répondre à chaque candidature, lien : <https://salonenligne.pole-emploi.fr/> (Salon « Aisne Actifs Plus » à partir du lundi 12 octobre).

« Il y a aujourd'hui plus de 2700 offres d'emplois disponibles dans l'Aisne, explique Jean-Pierre Tabeur, directeur territorial de Pôle emploi dans l'Aisne et la Somme. Et il y en aura entre 3000 et 4000 supplémentaires d'ici la fin de l'année. 6000 offres de formation seront également proposées durant le dernier trimestre 2020. Il n'y a jamais eu autant de moyens pour favoriser le retour à l'emploi. »

Enfin, chaque bénéficiaire du RSA participant à ces journées se verra remettre un livret individuel permettant la valorisation de son parcours d'insertion sociale, citoyenne ou professionnelle.

« 50% des bénéficiaires du RSA sont inscrits depuis plus de 4 ans dans le dispositif. C'est à ces personnes éloignées de l'emploi que nous voulons aussi proposer des moyens concrets pour encourager et faciliter leur retour à l'emploi » conclut Isabelle Letrillart Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Aisne.

Journées Aisne Actifs Plus :

- 86 partenaires de l'emploi, de la formation et du monde associatif,
- 170 professionnels de l'insertion du Conseil départemental de l'Aisne,
- 71 sites d'accueil sur tout le territoire,
- 29 tiers lieux qui accueilleront les bénéficiaires de RSA qui auraient besoin d'aide pour l'accès au numérique (actions en distanciel).

Quelques chiffres :

- Dans l'Aisne, le revenu médian est 16 854 € contre 19 218 € au niveau national,
- Le taux de pauvreté est de 18,7% contre 14,3% au niveau national,
- Le Conseil départemental verse 114 M € au titre du RSA en 2020,
- Près de 3000 offres d'emploi sont immédiatement disponibles dans l'Aisne et près de 1000 nouvelles offres en moyenne sont diffusées chaque mois sur le site de Pôle Emploi,
- 6 000 offres de formation seront disponibles d'ici la fin de l'année.

RAPPEL : si vous utilisez une photo sur laquelle Nicolas Fricoteaux, Jean-Pierre Tabeur et Isabelle Létrillart ne portent pas de masques, merci de préciser que ceux-ci ont été retirés le temps de la photo.